

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 juillet 2006

PROTECTION DE L'ENFANCE - (n° 3184)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 19

présenté par  
Mme Pecresse, rapporteure  
au nom de la commission des affaires culturelles  
Mme Adam, M. Bloche, Mmes Guinchard, Clergeau, Mignon, M. Néri, Mme Oget  
et les commissaires membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE 8**

Dans l'alinéa 2 de cet article, substituer au mot :

« auprès »,

les mots :

« sous l'autorité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision rédactionnelle.

